



6. Vue intérieure de la nef



7. Détail du mobilier en bois : fonts baptismaux

8. Pietà, XVII^e siècle

chœur et de la sacristie, réfection complète de la charpente et de la toiture en tuiles plates de cinq coloris et deux modules qui lui confèrent beaucoup de vie, reprise des murs des façades et des restes de la litre. Dans l'église même, les maçonneries ont été consolidées, le badigeon gris a été retiré au profit d'une polychromie de ton rose orangé. Le mobilier et la statuaire ont été entièrement restaurés, et le chauffage amélioré, avec l'apport financier très notable de l'association de sauvegarde de Neublans, Sena. L'éclairage, la sonorisation, la sonnerie de cloches et l'horloge ont été modernisés.

Ces travaux ont attesté que cet édifice d'apparence classique demeure dans les murs et les proportions d'un édifice roman, ce que laissait présager l'étude des textes à son sujet, tandis que l'examen minutieux de l'église préalablement à la demande d'inscription de l'église à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2013, puis au démarrage des travaux, montrait des éléments des XV^e-XVI^e siècles : dans la sacristie, la baie à remplage et des restes de fresque murale avec, semble-t-il, une croix de

consécration ; baies obturées au clocher et au mur sud au début de la nef... La reconstruction de la charpente de la nef a mis au jour, dans les combles du mur sud, des baies romanes et une frise de feuillage peint qu'un premier examen professionnel daterait du XII^e siècle. Le déplacement de mobilier au mur nord de la première travée a révélé une ouverture *a priori* romane. Un arc triomphal en arc brisé couvert d'une frise de feuillage peint, dégagé à la sacristie en haut du mur la séparant du chevet du chœur actuel, et la découverte de marches d'accès sous le niveau actuel attesteraient que celle-ci fut le chœur de l'édifice avant que celui-ci fût agrandi sur une plus grande largeur au nord et doté, à une date à ce jour indéterminée, d'un nouveau chœur en avant du précédent. Ces éléments incitent à poursuivre les investigations sur cet édifice qui pourrait bien figurer parmi les plus anciens du Jura.

La Sauvegarde de l'Art français a contribué aux travaux à hauteur de 10 000 € en 2014 et 4 000 € en 2017.

Patricia Guyard

Arch. dép. Jura, 1 H 10 et 17 (bulle d'Urbain II, 1089 ; *vidimus*, 1207, de l'acte de l'archevêque de Besançon de 1083) ; 1 E 143, titres de famille, Froissard de Broissia ; 251 G (fonds de la paroisse de Neublans) ; 9 V 3/262 (fonds de la préfecture du Jura) ; 5 E 95/87 (fonds de la commune de Neublans déposé aux Arch. dép. du Jura).

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté. Département du Jura*, t. IV, Lons-le-Saunier, 1856, « Neublans », p. 469 (réimpr. Bourg-en-Bresse, 1997).

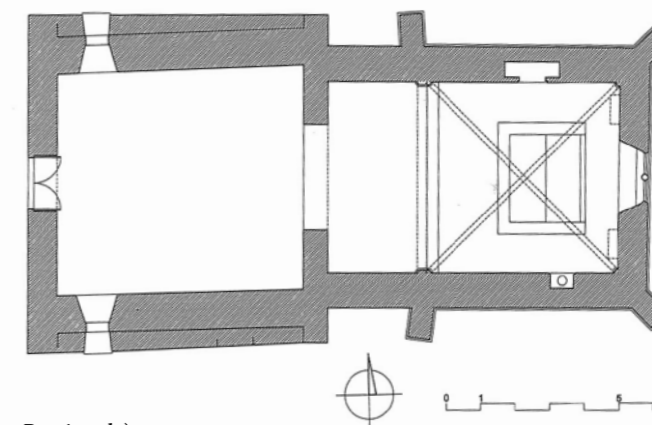
PERRIGNY

Canton Poligny, arrondissement Lons-le-Saunier, 1 526 habitants
ISMH 1993



1. Façade nord-ouest

Aujourd'hui isolés près du bord du plateau dominant la reculée de Conliège aux portes de Lons-le-Saunier, et propriété indivise des communes de Briod, Perrigny et Conliège, la CHAPELLE SAINT-ÉTIENNE DE COLDRE et son cimetière clos de murs, dont l'accès ancien est protégé par des dalles levées sur champ devant un portique rudimentaire de pierre, sont les humbles témoins subsistants de l'implantation primitive des structures paroissiales dans ce secteur du Jura. Après avoir abrité un retranchement fortifié dans l'Antiquité, le site fut pendant



2. Plan (Simon Burri, arch.)



6. Autel

longtemps le siège de la paroisse-mère de plus d'une demi-douzaine de villages du plateau et de la reculée. Un diplôme de l'archevêque de Besançon en faveur de l'abbé de Baume, conférant en 1133 à son abbaye la possession de l'église de Coldre avec ses chapelles, atteste une organisation paroissiale déjà établie, que confirment les privilèges pontificaux accordés à l'abbaye de 1184 et 1190. On ignore à quel moment se mit en place cette organisation ; au mieux préjugera-t-on de son ancienneté par le vocable de la paroisse, apparenté à celui de la cathédrale métropolitaine de Besançon.

Rien ne permet non plus d'accréditer que demeure un vestige de l'église citée en 1133 dans l'édifice actuel qui a subi les outrages du temps, le retrait de toutes les communautés d'habitants au fur et à mesure du démembrement de la grande paroisse initiale, ou encore l'incendie de 1637, lors de la guerre de Dix Ans : des soldats

français firent alors périr dans ses murs des paroissiens qui s'y étaient réfugiés, portant un coup fatal au bourg établi près de l'église. Néanmoins, le souvenir que Coldre fût à l'origine de leurs paroisses modernes put contribuer à surmonter les réticences des habitants à entretenir ce qui était devenu une simple chapelle et même à rassembler l'argent et l'énergie nécessaires pour relever l'édifice et l'entretenir, après 1637 comme à la fin du premier tiers du XIX^e siècle, quand la chapelle rouvrit au culte et que le Tiers-Ordre franciscain restauré à Lons-le-Saunier en fit le centre de ses rassemblements.

Le plan du sanctuaire est simple : une courte nef sans collatéraux, éclairée d'une baie en plein cintre à chaque façade et couverte d'une voûte en berceau légèrement brisée dont l'enduit doit couvrir une maçonnerie de petits moellons, ouvre, par un arc triomphal assez étroit, sur un chœur sans transept. Un peu moins large

et haut que la nef mais plus long, ce dernier est voûté en berceau sur une première travée et d'une croisée d'ogives retombant sur de simples culots à la seconde travée ; il est fermé par un chevet plat ajouré d'une baie centrale constituée de verrières géminées que surmonte un quadrilobe ; le sol de la seconde travée du chœur est surélevé de deux marches pour accéder à l'autel.

L'aspect extérieur de l'édifice reflète cet ordonnancement général, hormis que le toit du chœur, surmonté d'une croix de pierre, est plus élevé que celui de la nef ; chaque mur des façades du chœur est soutenu par un contrefort moderne, tandis que deux autres contreforts étayent les angles du chevet ; la jointure de la nef et du chœur est soulignée au sud par un contrefort plaqué contre l'extrémité du mur de la nef, et au nord par un rattrapage de maçonnerie entre les murs des deux parties, d'appareil semblable aux murs de celle-ci.



7. Sainte Colette

8. Dalle funéraire, XVI^e siècle

La façade d'entrée, massive, est percée d'une porte en plein cintre surmontée d'un ressaut courant tout le long de la façade et de deux corbeaux rapprochés laissant supposer l'existence antérieure d'un abri en bois protégeant l'entrée. L'ensemble des murs est en moyen et petit appareil calcaire. La nef et le chœur sont couverts d'un toit à deux pans en lave de pierre calcaire.

L'intérieur de la chapelle est nu ; le mobilier se réduit à une statue de la Vierge, un autel et son tabernacle en bois peint en faux marbre, deux candélabres ; des pierres tombales, dont certaines du XVI^e siècle, dallent une partie du sol de la nef et du devant d'autel.

L'édifice ne comprend pas d'élément daté hormis les tombes ; la structure et les matériaux mis en œuvre ne permettent guère d'affiner les datations de l'existant, et les documents manquent avant le XIX^e siècle pour identifier les travaux réalisés au fil du temps. Un plan général ancien, voire primitif, subsista sans doute ;

le dessin du remplage du chevet nous amène aux XV^e-XVI^e siècles ; il est probable que la nef actuelle donne l'état de la réfection de la seconde moitié du XVII^e siècle, au cours de laquelle elle semble avoir été écourtée et le chœur rétréci.

Le souvenir de la place spécifique de Coldre dans l'histoire paroissiale et commune de la reculée de Conliège est encore aujourd'hui un levier pour décider des travaux à conduire, auquel s'ajoutent l'attrait touristique du site et la proximité de l'ermitage de Conliège à mi-pente de la reculée. Les dégradations des murs et de la toiture de l'édifice, entouré d'arbres sous un climat assez pluvieux, se faisaient patentes ces dernières décennies, entretenant une humidité intérieure excessive. Les travaux réalisés en 2014 ont consisté à refaire complètement la charpente de la nef en chêne et à poser des laves de pierre calcaire provenant de l'Yonne sur la charpente de la nef ainsi que sur la voûte du chœur dont l'extrados a été consolidé et les combles nettoyés, avec reprise des maçonneries des murs

jointifs au toit. Tous les murs ont été ravalés et consolidés. Cette réfection indispensable, menée avec soin sous la conduite de l'architecte Simon Buri par des entreprises bourguignonnes et jurassiennes, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Perrigny, rend à la chapelle la même apparence humble mais solide que celle des édifices comparables de Briod ou Mirebel, par exemple, et préludera, on l'espère, à la restauration de l'intérieur de l'édifice.

La Sauvegarde de l'Art français a contribué à hauteur de 12 000 € aux travaux en 2014.

Patricia Guyard

Arch. dép. Jura, 5 E 508/60-61 (fonds de la commune de Briod déposé aux Archives départementales) ; 9 V 3/110 et 282 (fonds de la préfecture) ; 2127 W 4 (fonds de la préfecture).

A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique de la Franche-Comté. Département du Jura*, t. I, Lons-le-Saunier, 1856, « Briod », p. 347-350 (réimpr. Bourg-en-Bresse, 1997).

P. Lacroix, *Églises jurassiennes romanes et gothiques*, Besançon, 1981, p. 54-56.